



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

Liberté
Égalité
Fraternité

Info RH Sup'Enseignants

#1 – Février 2026



La Lettre d'actualité de la DGRH relative à la gestion des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le service A de la DGRH en charge de la gestion des personnels enseignants élabore une lettre d'information trimestrielle. Cette lettre est à destination des directions des ressources humaines (DRH) des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de pouvoir leur transmettre des informations utiles et pratiques pour la gestion de ces personnels.

EDITO

La DGRH est un partenaire quotidien des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le pilotage RH de leurs personnels. A ce titre, la sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion A2, au sein du service A, vous accompagne dans la nomination et la gestion des enseignants-chercheurs (mono-appartenants, HU).

Le renforcement de l'accompagnement des établissements et l'amélioration du service rendu aux usagers est un axe essentiel du projet stratégique de la DGRH.

Pour atteindre cet objectif, la sous-direction A2 s'est réorganisée en 2025 en deux départements centré chacun sur des personnels enseignants spécifiques, afin de gagner en lisibilité et en fluidité. Le premier est dédié aux enseignants-chercheurs mono-appartenants et le second, aux enseignants-chercheurs en santé.

Nous avons également revu le format de notre séminaire annuel des DRH du supérieur et de la recherche. Nous avons mis en place des « RDV flash » avec des établissements pour traiter certaines questions complexes et allons généraliser l'organisation de webinaires en lien avec l'actualité RH du moment. Les campagnes de gestion ou les élections des membres du CNU ou de la JDHU sont des exemples de thème de ces webinaires.

Cette première newsletter s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'accompagnement au plus près des préoccupations RH des établissements de l'ESR. Diffusée à un rythme trimestriel, cette newsletter a vocation à faire un point sur notre actualité, les campagnes en cours ou à venir, les décisions marquantes du CNESER statuant en matière disciplinaire ou encore du collège de déontologie. Cette newsletter est faite pour vous et aussi par vous. Aussi, elle pourra utilement s'enrichir selon vos besoins, dont vous pourrez nous faire part à l'adresse suivante : secretaire.dgrha2@education.gouv.fr

Conscients de l'importance de notre relation de coopération et du dialogue à entretenir et nourrir, notre objectif pour 2026 est simple et clair : toujours mieux vous accompagner dans l'exercice de vos missions ! Alors, nous vous donnons rdv tout au long de cette nouvelle année pour de nombreux et fructueux échanges !

ACTUALITES



I – Retour sur le séminaire annuel des DRH : merci de votre participation !

Le **18 novembre 2025**, le séminaire annuel des DRH a réuni les directrices et directeurs des ressources humaines des établissements du supérieur et des EPST, en partenariat avec France Universités et Sup'DRH.

L'événement s'est tenu à l'Université Sorbonne Nouvelle et s'est articulé autour de plusieurs temps forts consacrés aux thématiques suivantes :

- La protection des intérêts fondamentaux de la Nation et les enjeux RH liés à la protection du potentiel scientifique et technique (PPST) ;
- Les missions du CNESER statuant en matière disciplinaire et le cadre des procédures de saisine ;
- La GPEEC à l'échelle nationale : outils existants, perspectives d'évolution et pilotage stratégique de l'emploi scientifique ;
- Le cadre réglementaire régissant les enseignants de l'enseignement scolaire affectés dans l'enseignement supérieur (ESAS) ;
- Le déploiement de l'intelligence artificielle dans les processus de GRH ;
- La mise en œuvre du nouveau régime de protection sociale complémentaire (PSC) dans l'ESR ;
- Les lignes directrices de gestion stratégiques (LDGS).

La DGRH souhaitait vous remercier de votre participation et de la qualité des échanges et vous donne RDV en novembre pour le prochain séminaire !

II – Renouvellement des membres de la JDHU

Elections et nouvelle composition de la juridiction disciplinaire

La juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de médecine générale (JDHU) connaîtra une nouvelle composition à compter du **1^{er} mars 2026**, à l'issue du mandat des membres de la formation précédente.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du [décret du 16 octobre 2024](#), qui modifie les règles applicables devant la juridiction disciplinaire instituée par l'article L.952-22 du code de l'éducation. Le décret prévoit un allongement du mandat des membres qui passe de 3 à 4 ans et une composition resserrée et simplifiée de la JDHU, visant à renforcer son fonctionnement et sa lisibilité, conformément aux propositions d'un audit flash de la Cour de comptes de 2022.

La juridiction demeure composée, d'une part, de membres nommés par les ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé, et, d'autre part, de membres élus par corps et par groupes de disciplines (disciplines médicales, odontologie, pharmacie et médecine générale). La réforme a notamment conduit à la suppression des collèges "biologie", "chirurgie" et "médecine" au sein des disciplines médicales, ainsi qu'à une réduction du nombre total de membres.

S'agissant des membres élus, le scrutin s'est tenu le jeudi 11 décembre 2025 dans l'ensemble des UFR de santé. La DGRH remercie l'ensemble des UFR pour leur mobilisation et la qualité de l'organisation mise en œuvre.

- [Résultats du scrutin](#)

Par ailleurs, des guides relatifs à la saisine de la JDHU et à la constitution des dossiers sont actuellement en cours de relecture par un panel d'établissements, afin de recueillir les retours des acteurs universitaires. Leur diffusion est prévue au premier trimestre 2026.

Enfin, le rapport d'activité du président de la JDHU pour les années 2024 et 2025 est consultable sur le site internet du ministère.

- [Rapport d'activité 2024-2025 de la JDHU](#)

III. HYGIE : le nouvel outil RH au service des enseignants de santé

Déploiement progressif d'un nouvel outil RH consacré aux enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de médecine générale

Dans le cadre de la modernisation de ses procédures de gestion et conformément à son plan stratégique, la DGRH engage le déploiement progressif de HYGIE, un outil dématérialisé dédié à la gestion des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et de médecine générale.

Un premier module, consacré à l'expression des besoins de recrutement, sera déployé à titre pilote auprès d'un panel d'UFR de santé volontaires. Il a vocation à remplacer, à compter de la RGE 2027, le tableau Excel actuellement utilisé. Ce déploiement progressif vise à en sécuriser le fonctionnement et à garantir la fiabilité des données.

HYGIE permettra de sécuriser les échanges, de faciliter les ajustements tout au long du processus RH et de renforcer le pilotage, grâce à une meilleure traçabilité et à l'intégration des arbitrages dans l'outil.

La phase pilote impliquera des échanges réguliers avec la DGRH, la vérification des données pré-injectées (stock d'emplois), la saisie des demandes de la RGE 2026 et des retours d'usage en vue de la généralisation.

Le prochain module portera sur le recrutement des enseignants associés. Par ailleurs, l'ensemble des UFR procédera à la vérification de son stock d'emplois entre janvier et juin 2026, en préparation de l'ouverture de HYGIE à la RGE 2027.

IV. Campagne de Qualification 2026

La phase de recevabilité administrative pour la campagne de qualification 2026 s'est terminée le 23 janvier 2026 à 16h30.

Sur les 16 009 demandes de qualification qui ont été déposées dans Odyssée, 15 378 ont été déclarées recevables ou recevables sous condition, soit 96 % des candidatures.

La phase d'examen des dossiers par le CNU commence le 26 janvier 2026 et la publication des résultats finaux est prévue le 23 mars 2026, au plus tard.

ACTUALITES DE LA MISSION DEONTOLOGIE ET JURIDICTIONS SPECIALISEES

I – Relevé de décisions des sanctions disciplinaires

[Relevé des sanctions disciplinaires prononcées à l'encontre des enseignants affectés dans l'enseignement supérieur en 2024](#)

II – Publication des décisions du CNESER statuant en matière disciplinaire

- [Décisions du 31 juillet 2025](#)
- [Décisions du 16 octobre 2025](#)
- [Décisions du 4 novembre 2025](#)
- [Décisions du 17 novembre 2025](#)
- [Décisions du 28 novembre 2025](#)
- [Décisions du 11 décembre 2025](#)

III – Collège de déontologie

Avis du collège :

- [Avis n°2025-004 du 1^{er} juillet 2025](#)
- [Avis n°2025-005 du 25 novembre 2025](#)

CAMPAGNES

I – CNU

a) De nouveaux membres nommés au CNU

L’arrêté du 8 janvier 2026 modifiant l’arrêté du 13 novembre 2023 modifié relatif à la désignation des membres nommés au Conseil national des universités prend notamment acte des évènements survenus depuis l’arrêté modificatif précédent en date du 3 décembre 2024 :

- Remplacements automatiques de membres titulaires par leurs suppléants
- Suppressions dans le collège B de maîtres de conférences promus dans le corps des professeurs des universités (collège A)
- Démissions et retraites

L’arrêté procède ainsi à la nomination de 92 membres, dont 64 nouveaux, ainsi répartis :

- 31 membres titulaires (8 en collège A et 23 en collège B)
- 61 membres suppléants (24 en collège A et 37 en collège B)

b) Renouvellement annuel des membres du CNU santé

Concernant le CNU des disciplines de santé :

- **59 membres** (13 de rang A et 46 de rang B) ont interrompu leurs mandats au cours de l’année 2025 pour cause de promotion, de retraite, de décès, de démission ou de disponibilité.
- **34 membres** ont été remplacés par élection au sein de la section ou sous-section concernée
- **22 membres** ont été nommés par le ministre sur proposition des présidents de section ou sous-section.

La nouvelle composition du CNU pour les disciplines de santé est consultable [sur le site internet du ministère](#).

II – Procédure d’avancement (hors enseignants-chercheurs HU et MG)

Les candidatures à l’avancement de grade peuvent être déposées par les enseignants-chercheurs à partir du **13 janvier 2026**, date de l’ouverture de l’application ELECTRA pour la phase d’inscription. Elle sera clôturée le **13 février 2026**.

III – CRCT

863 enseignants-chercheurs ont déposé une demande de CRCT auprès du CNU. Les sections du CNU ont jusqu'au **20 mars 2026** pour examiner les candidatures et attribuer les semestres de CRCT relevant de leur contingent.

A partir du **5 janvier 2026**, l'application NAOS est ouverte pour le dépôt des demandes de CRCT auprès des établissements uniquement ; chaque établissement détermine la date de début et de clôture des candidatures.

IV - Recrutement des enseignants associés des disciplines médicales et odontologiques

Les campagnes de recrutement des enseignants associés des disciplines médicales et odontologiques sont actuellement en cours.

Les UFR de santé ont été invitées à transmettre à la DGRH leurs propositions de recrutement pour la médecine générale le **19 janvier 2026**.

À l'issue de cette échéance, les opérations se dérouleront selon les étapes suivantes :

- Examen de la recevabilité des candidatures par la DGRH ;
- Transmission des dossiers aux CNU compétents ;
- Emission des avis des CNU, puis journée d'interclassement prévue le **6 mai 2026**.

V - Autres campagnes en cours concernant les enseignants-chercheurs hospitaliers et universitaires et de médecine générale

- Avancement de grade :
date de dépôt des dossiers par les candidats : **du mardi 10 février au jeudi 5 mars 2026**
date de transmission des avis des instances par les UFR : **du lundi 16 mars au mardi 24 mars 2026**
- PEDR :
date de dépôt des dossiers par les candidats : **du mardi 3 mars au jeudi 19 mars 2026**
date d'étude de recevabilité des dossiers par les UFR : **du vendredi 20 mars au jeudi 9 avril 2026**
- Cinquième année de clinicat de médecine générale :
Transmission par l'UFR à la DGRH de la liste des candidats classés : **au plus tard mercredi 11 février 2026**

I – Nominations d'enseignants-chercheurs

- a) Professeurs des universités (classement par région)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
[Décret du 10 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2528592D\)](#)
 - Région Bretagne et nouvelle Aquitaine
[Décret du 21 novembre 2025 portant nomination et affectation \(enseignement supérieur\)](#)
 - Région Centre Val de Loire
[Décret du 27 novembre 2025 portant nomination et affectation \(enseignement supérieur\)](#)
 - Région Grand Est
[Décret du 19 septembre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2523016D\)](#)
[Décret du 11 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2528469D\)](#)
[Décret du 31 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2534299D\)](#)
 - Région Hauts-de-France
[Décret du 19 août 2025 portant nomination et affectation \(MENH2521921D\)](#)
[Décret du 27 novembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2529823D\)](#)
 - Région Île-de-France
[Décret du 19 septembre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2523016D\)](#)
[Décret du 11 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2529856D\)](#)
[Décret du 10 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2529937D\)](#)
[Décret du 11 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2528469D\)](#)
[Décret du 15 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2532286D\)](#)
 - Région Normandie
[Décret du 10 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH 2528592D\)](#)
 - Région Occitanie
[Décret du 19 septembre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2520223D\)](#)
[Décret du 05 octobre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2520319D\)](#)
[Décret du 05 octobre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2520906D\)](#)
[Décret du 31 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2530647D\)](#)
 - Région Pays de la Loire – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
[Décret du 27 novembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2529960D\)](#)
[Décret du 16 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2529966D\)](#)
 - Territoires ultra-marins
[Décret du 10 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2528592D\)](#)
[Décret du 31 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2534299D\)](#)

-
- b) Professeurs des universités reçus aux concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur
 - [Décret du 5 octobre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2519732D\)](#)
 - [Décret du 5 octobre 2025 portant nomination et affectation \(MENH2518925D\)](#)
 - c) Professeurs des universités de médecine générale
 - [Décret du 29 décembre 2025 portant nomination et affectation \(ESRH2529805D\)](#)
 - d) Enseignants-chercheurs assimilés
 - [Décret du 17 septembre 2025 portant nomination et titularisation \(MENH2522765D\)](#)
 - [Avis relatif à un appel à candidature en vue de pourvoir deux chaires vacantes au Collège de France - Légifrance](#)
 - e) Professeurs des universités associés
 - [Décret du 10 décembre 2025 portant nomination et affectation \(enseignement supérieur\)](#)
 - [Décret du 8 décembre 2025 portant nomination et affectation \(enseignement supérieur\)](#)
 - [Décret du 16 décembre 2025 portant nomination et affectation \(enseignement supérieur\)](#)
 - f) Professeurs des universités associés des disciplines médicales et odontologiques
 - [Décret du 31 décembre 2025 portant nomination de professeurs associés des universités \(disciplines médicales et odontologiques\) \(ESRH2530563D\)](#)
 - g) Maîtres de conférences
 - [Espace recensant les Nominations des MCF](#)

II – Concours national de l'agrégation du supérieur

- [Arrêté du 17 juillet 2025 portant nomination du président du jury du concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline histoire du droit](#)
 - [Arrêté du 11 septembre 2025 portant nomination des membres du jury du concours national d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités en histoire du droit](#)
-

-
- [Arrêté du 14 novembre 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au concours national d'agrégation 2025-2026 pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline droite privé et sciences criminelles](#)
 - [Arrêté du 20 novembre 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au concours national d'agrégation 2025-2026 pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline sciences de gestion et du management](#)
 - [Arrêté du 5 décembre 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au concours national d'agrégation 2025-2026 pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline histoire du droit](#)

Publication trimestrielle !

*Pour toute question, observation ou proposition concernant cette newsletter,
contacter l'équipe de la sous-direction A2 de la DGRH : secretaire.dgrha2@education.gouv.fr*